



Élections dans les très petites entreprises et associations du 25 nov. au 9 déc. 2024

Union syndicale
Solidaires

ÉLISONS DES REPRÉSENTANT-ES SOLIDAIRES!

Pourquoi voter ?

Du 25 novembre au 9 décembre 2024, nous élirons 10 représentant-es syndicaux, issu-eux aussi de très petites entreprises ou associations, qui nous représenteront face aux employeurs dans des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI). Ces élections comptent pour la représentation syndicale dans les branches professionnelles et les conseils de prud'hommes. Plus notre score sera important, mieux nous pourrons défendre nos droits. **Nous sommes 5 millions en France à travailler dans des entreprises ou associations de moins de 11 personnes ou pour des particuliers. C'est une force !** **Elisons des représentant-es qui défendent nos intérêts.**

Un syndicat dans une très petite entreprise ou association : à quoi ça sert ?

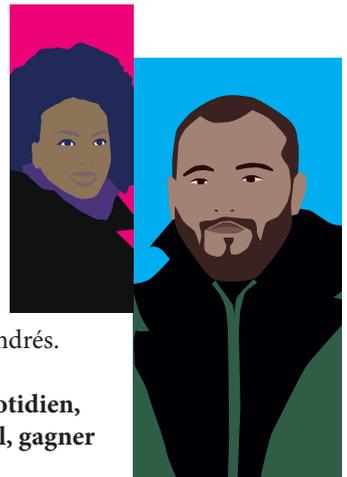
Social, commerce, industrie, bâtiment, hôtellerie, restauration, santé, journalisme, animation, services à la personne, assistantes maternelles... **nous participons**

à la vie économique du pays. Nous exigeons le respect de nos droits ! Souvent, la petite taille de notre entreprise/association ou notre situation de travail (télétravail, travail à domicile...) contribue à notre isolement. Celui-ci est même parfois organisé par les employeurs qui en divisant les entreprises ou en utilisant des franchises, évitent de mettre en place des représentant-es du personnel.

Pour lutter contre l'isolement, le syndicat est un outil.

Il permet de se regrouper pour être plus fort-es ensemble ! Parfois, nous sommes confronté-e-s

à des organisations du travail violentes et à des employeurs qui nient ou banalisent les dégâts humains engendrés. Produits toxiques, travaux dangereux, travail de nuit ou du dimanche, pressions managériales..., **Solidaires lutte au quotidien, pour empêcher la casse, améliorer les conditions de travail, gagner de nouveaux droits.**



**SUPER SYMPA
MON EMPLOYEUR !**
mais
il doit
payer
toutes
mes
heures

Union syndicale
Solidaires
Avec le syndicat nous défendons nos droits!

Avec le syndicat
Union syndicale
Solidaires
défendons nos droits!

NE RESTE PAS ISOLÉE

**MA CHEFFE EST COOL
JE LA TUTOIE** mais
elle
doit
respecter
mes
droits

Union syndicale
Solidaires
Avec le syndicat nous défendons nos droits!

onadesdroits.solidaires.org

UN MAX
DE FICHES SUR
VOS DROITS

LES LETTRES-TYPE
DE L'INSPECTION
DU TRAVAIL

ÊTRE ASSISTÉ-E PAR
UNE DÉFENSEUR SYNDICAL/
UNE CONSEILLER DU SALARIÉ

L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, C'EST QUI? C'EST QUOI?

L'Union syndicale Solidaires est une union interprofessionnelle qui couvre tous les départements, et des secteurs professionnels très divers. Nos syndicats Solidaires, SUD, SNJ, Asso, appartiennent à des secteurs professionnels du secteur public comme du secteur privé qu'il soit marchand ou non : commerces et services, santé/social, associations, restauration, journalisme, nettoyage, banques et finances, chimie, collectivités territoriales, culture, éducation, énergie, formation, industrie, bâtiment, métallurgie, services postaux, télécommunications, prévention et sécurité, protection sociale, recherche, transports... ainsi que chez les étudiant-e-s et les retraité-e-s.

Union syndicale
Solidaires
Sud

Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris – 01 58 39 30 20

solidaires.org
f @UnionSolidaires
x @UnionSolidaires
@union_solidaires
@syndicat.solidaires